

Conseil de sécurité

Distr. générale
27 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 mai 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, ainsi que des déclarations faites par les représentants de la Belgique, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation en République bolivarienne du Venezuela, convoquée le mercredi 20 mai 2020. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la Colombie et de la République bolivarienne du Venezuela.

Conformément à la procédure définie dans la lettre datée du 7 mai 2020 adressée par le Président du Conseil de sécurité aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison de la situation extraordinaire créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Sven **Jürgenson**

* Nouvelle publication, le 22 juin 2020, pour raisons techniques

20-07101 (F) 030620 110620







Annexe I

Exposé de Mme Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

Le Venezuela est enlisé dans une crise prolongée qui s'aggrave et que seuls les Vénézuéliens peuvent résoudre. Les tentatives de parvenir à une solution négociée ont échoué malgré les importants efforts internationaux de médiation qui ont été déployés. La voie de la négociation semble être bloquée.

Dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité, le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a affirmé que, les 3 et 4 mai,

> « des groupes armés de mercenaires et de terroristes organisés, entraînés, financés et protégés par les Gouvernements de la République de Colombie et des États-Unis d'Amérique, sont illégalement entrés sur le territoire vénézuélien ».

Selon la lettre, le « but avoué » était de « perpétrer des actes criminels » contre le peuple vénézuélien et de « procéder à des assassinats ciblés de hauts fonctionnaires du Gouvernement », dont le Président Nicolás Maduro.

La lettre dénonce la participation à l'opération d'une « branche extrémiste de l'opposition vénézuélienne », et fait nommément référence au « député Juan Guaidó », qui est reconnu par un groupe d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies comme le Président par intérim du pays. D'après cette lettre, l'opération a été « déjouée par les autorités vénézuéliennes » et, à la date du 13 mai, le ministère public vénézuélien a confirmé que 47 personnes avaient été arrêtées en relation avec l'opération.

Les Gouvernements de la Colombie et des États-Unis ont rejeté les allégations du Gouvernement vénézuélien concernant leur implication. Le chef de l'opposition vénézuélienne a également nié toute implication dans l'opération et a appelé à la mise en place d'un gouvernement d'urgence national. Le 4 mai, par l'intermédiaire de son porte-parole, le Secrétaire général a réaffirmé que l'ONU était opposée à toute escalade de la situation au Venezuela et que la solution passait par le dialogue politique et le plein respect des droits de l'homme.

L'impasse et l'absence de toute négociation sérieuse entre les principaux partis politiques du pays suscitent une inquiétude accrue, surtout au vu des effets considérables que pourrait avoir la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Jusqu'à ce que les restrictions imposées par la pandémie l'obligent à suspendre ses activités, la Commission des candidatures de l'Assemblée nationale, mise en place pour sélectionner les membres du Conseil national électoral, était la seule instance officielle réunissant les législateurs proches du Gouvernement et ceux de l'opposition. Cette commission jouait également un rôle important dans le sens où elle était chargée de jeter les bases d'un accord indispensable entre le Gouvernement et l'opposition sur le calendrier et le processus des élections. Des élections législatives doivent avoir lieu avant la fin de l'année.

Nous avons pris note de la position des membres de l'opposition qui ont demandé que l'élection présidentielle se tienne en même temps que les élections législatives. Nous appelons les principaux acteurs politiques à prendre part à des négociations constructives afin de créer les conditions propices à la tenue d'élections crédibles, inclusives et participatives.

Face à la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale a appelé à une action mondiale fondée sur l'unité, la solidarité et une coopération multilatérale renouvelée. Le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 définit par l'ONU inclut le Venezuela. Le plan d'aide humanitaire pour 2020 devrait, quant à lui, demander quelque 750 millions de dollars pour couvrir les besoins humanitaires des Vénézuéliens les plus vulnérables et soutenir la lutte contre la pandémie. Des fonds supplémentaires sont nécessaires d'urgence.

Le Gouvernement vénézuélien a appelé tous les acteurs politiques à un accord humanitaire en faveur de la santé et de la paix. Bien que ces appels soient les bienvenus, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a reçu des informations signalant la mise en détention de dirigeants politiques et de journalistes qui faisaient des reportages sur la COVID-19, ainsi que des menaces et des tentatives d'intimidation à l'encontre de travailleurs de la santé qui s'étaient, par exemple, dits inquiets du manque d'équipement pour lutter contre la pandémie ou qui avaient donné des informations sur le nombre de cas. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a exprimé son inquiétude devant l'usage excessif de la force dans certains pays, dont le Venezuela, en réponse à des manifestations pour revendiquer des droits fondamentaux tels que l'accès à la nourriture, à l'eau et aux médicaments.

La politisation de l'aide humanitaire s'est poursuivie au Venezuela pendant la pandémie, ce qui reste une préoccupation majeure. L'aide humanitaire fournie par les Nations Unies et nos partenaires dans tout le pays est régie par les principes d'indépendance, d'humanité, de neutralité et d'impartialité. Mark Lowcock, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, a demandé à toutes les parties de respecter cette approche humanitaire fondée sur des principes et de ne pas instrumentaliser l'aide basée sur les besoins.

Une autre préoccupation est la pénurie de carburant qui touche tout le pays. C'est un grand obstacle opérationnel pour les organisations humanitaires qui tentent de maintenir leurs activités. Le Gouvernement vénézuélien attribue ces pénuries de carburant aux sanctions unilatérales. Bien que les indicateurs socioéconomiques disponibles montrent que la crise économique est antérieure à l'imposition des sanctions économiques, celles-ci exacerbent une situation déjà critique.

Dans son discours au Groupe des Vingt le 26 mars, le Secrétaire général a appelé à la levée des sanctions qui pourraient compromettre la capacité des pays de faire face à la pandémie. Pour sa part, dans sa mise à jour sur le Venezuela présentée au Conseil des droits de l'homme le 10 mars, la Haute-Commissaire a indiqué que

> « malgré les exemptions permettant l'importation de médicaments, de denrées alimentaires et de fournitures humanitaires, les services publics et la population en général continuent de souffrir des effets du zèle avec lequel le secteur financier applique les sanctions ».

Compte tenu de la pandémie, elle a récemment déclaré qu'il est

> « nécessaire d'appliquer des dérogations vastes et pragmatiques pour raison humanitaire face à ces sanctions ».

Le système des Nations Unies va continuer à renforcer son action humanitaire et en faveur des droits de l'homme au Venezuela ainsi que ses activités à l'intention des réfugiés et des migrants vénézuéliens à l'extérieur du pays. Selon les chiffres officiels, au début du mois de mai, près de 5,1 millions de réfugiés et de migrants avaient quitté le Venezuela. Plus de 80 % de cette population se trouve dans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Depuis le début de la pandémie, on signale que des Vénézuéliens retournent dans leur pays parce qu'ils ont perdu tous moyens de subsistance. Eduardo Stein, le Représentant spécial conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens, a déclaré pour sa part que la pandémie plaçait les réfugiés et migrants vénézuéliens devant des difficultés encore plus grandes car beaucoup d'entre eux luttent maintenant pour survivre loin de chez eux. Il a exhorté la communauté internationale à apporter un soutien généreux aux Vénézuéliens par l'entremise du plan d'aide régional, qui ne dispose à ce jour que de 4 % des fonds nécessaires.

Dans une déclaration du 15 mai, l'Union européenne et le Gouvernement espagnol ont annoncé leur intention de convoquer une conférence internationale des donateurs en solidarité avec les réfugiés et les migrants vénézuéliens dans les pays d'Amérique latine. Cette conférence, qui doit avoir lieu le 26 mai, bénéficiera de l'appui du HCR et de l'OIM.

Le Secrétaire général a appelé à plusieurs reprises à une solution négociée entre les Vénézuéliens. Il a soutenu les efforts internationaux de facilitation et a proposé ses bons offices, si besoin est et si les parties le demandent. Nous restons convaincus qu'une véritable négociation entre les principaux acteurs politiques du Venezuela est la seule voie à suivre pour aller de l'avant.

Face à la pandémie de COVID-19, un accord qui renforce la gouvernance démocratique, dans le plein respect des droits de l'homme et de l'état de droit, est plus urgent que jamais. Nous appelons les principaux acteurs politiques à reprendre des négociations sérieuses. Nous exhortons tous les États Membres à nous emboîter le pas.

Annexe II

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix de son exposé.

L'incident décrit dans la lettre du Représentant permanent du Venezuela et dans la demande russe tendant à la tenue de la séance d'aujourd'hui soulève de nombreuses questions. Où se situe la limite entre faits et interprétation ? Où se situe la limite entre réalité et hypothèses ? Qui profite le plus de cette situation ? Comment pouvons-nous accéder à des informations neutres et non partisanes ?

Que les choses soient claires : la Belgique condamne le recours à des mercenaires en toutes circonstances, et les instruments pertinents du droit international devraient être appliqués au crime que constitue un tel recours. Nous condamnons le recours à la menace ou à l'emploi de la force, et rappelons qu'il importe de respecter la souveraineté de chaque pays. Nous soulignons également l'importance du respect des droits de l'homme, y compris dans les opérations anti-insurrectionnelles.

Cet incident soulève de nombreuses questions, mais il y a quelques éléments que nous connaissons avec certitude.

Premièrement, nous savons que la population du Venezuela souffre. Nous restons très préoccupés par la situation des droits de l'homme, l'absence d'état de droit et le manque de démocratie dans le pays. Cette situation a conduit à un exode d'une ampleur historique. Nous soulignons la nécessité d'élections présidentielles et parlementaires transparentes, libres et régulières et dénonçons l'intimidation permanente des membres de l'Assemblée nationale qui doivent être autorisés à exercer leur mandat parlementaire.

Deuxièmement, nous savons que seule une solution politique peut résoudre la crise actuelle au Venezuela. Les récents événements détournent l'attention de la crise humanitaire provoquée par l'homme, qui est encore aggravée par la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous espérons que la pandémie sera également l'occasion de réfléchir ensemble et d'encourager les gens à œuvrer de concert pour relever ce défi commun.

Il est inacceptable de politiser l'assistance humanitaire. Nous réaffirmons l'importance du respect des principes humanitaires et la nécessité d'un accès total et sans restriction. La menace posée par la COVID-19 n'exempte pas les gouvernements des obligations qui sont les leurs en vertu du droit international, en particulier le droit des droits de l'homme et le droit des réfugiés.

Enfin, nous savons que la population du Venezuela peut compter sur le soutien de l'Union européenne et de ses États membres. Sur le plan humanitaire, l'Union européenne reste le premier donateur au Venezuela. Sur le plan politique, le Groupe de contact international sur le Venezuela, dirigé par l'Union européenne, continuera à soutenir de bonne foi toutes les initiatives qui mènent à un règlement pacifique et démocratique de la crise.

L'impasse politique au Venezuela reste extrêmement problématique et a des répercussions négatives sur la stabilité régionale. Nous appelons toutes les parties prenantes à s'engager dans un processus de négociation crédible, représentatif et sérieux comme celui facilité par la Norvège. La seule façon de progresser réside dans la tenue de pourparlers politiques.

Annexe III

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Je tiens d'abord à d'exprimer notre sincère gratitude à la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son exposé éclairant.

Les Amériques, notre région, sont une région de paix. Nous avons une histoire riche et fructueuse de transitions démocratiques qui, au final, ont abouti à un développement durable, malgré les nombreux défis.

D'emblée, soyons clairs sur la position de la République dominicaine, non seulement dans le cas particulier du Venezuela, mais aussi dans toute autre affaire impliquant des accusations de cette ampleur. Nous réitérons notre plein respect des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et notre ferme attachement à ces principes, dans l'intérêt collectif de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. La République dominicaine rejette tout recours à la force ou à la menace de la force contre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de tout pays.

Notre intérêt bien connu pour le règlement de la crise vénézuélienne s'est manifesté lorsque nous avons facilité le dialogue entre le Gouvernement et l'opposition au Venezuela afin d'ouvrir la voie à un processus démocratique dans le pays. Tous ces efforts ont été faits dans un esprit de solidarité et sur la base de notre conviction claire que ce n'est que par le dialogue et les moyens pacifiques qu'une solution à la crise au Venezuela est possible.

De même, nous rejetons et condamnons avec force tout acte de terrorisme comme étant injustifiable en toutes circonstances et reconnaissons la nécessité de lutter contre ce fléau. Nous rejetons également le trafic de drogues, d'argent, d'armes légères et de personnes par les organisations criminelles internationales.

Les implications régionales de cette crise sont importantes, mais elles le sont surtout pour les Vénézuéliens eux-mêmes. Que ce soit en tant que réfugiés ou en tant que personnes subissant depuis des années une sévère crise économique, ce sont eux qui paient le plus lourd tribut. Dans ce contexte, nous continuons à être très préoccupés par la situation humanitaire désastreuse dans le pays, en particulier avec l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus, et nous espérons sincèrement que des priorités seront établies pour fournir et faciliter une assistance à ceux qui en ont besoin et que les mesures nécessaires pour contenir la propagation du virus seront prises.

Permettre sans plus attendre une transition démocratique à travers la tenue d'élections libres, régulières et crédibles doit être au centre de tous les efforts internationaux, dans le plein respect de la Charte des Nations Unies et des aspirations légitimes des Vénézuéliens, y compris ceux qui viventhors du pays. À la lumière des accusations présentées et des discussions tenues jusqu'à présent, nous demandons également une enquête indépendante sur les faits avant de tirer des conclusions hâtives.

Nous aspirons à ce que s'ouvre pour les Vénézuéliens une voie où la réalisation des droits et aspirations individuels et collectifs inhérents est garantie et où un Venezuela prospère retrouve sa place légitime dans l'orchestre des démocraties des Amériques.

Annexe IV

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie Mme Rosemary DiCarlo pour son exposé complet sur la situation au Venezuela.

La situation y est très préoccupante. Il faut remédier à la détérioration continue de la crise politique et à ses effets déstabilisateurs dans toute la région. L'absence de dialogue entre le régime et l'opposition ne cesse d'accroître les souffrances des Vénézuéliens.

L'Estonie croit fermement qu'une transition démocratique pacifique et inclusive est la seule solution durable à l'impasse politique actuelle et à la grave crise sociale.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme à l'encontre des manifestants, des militants de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme. Les autorités doivent garantir la liberté d'expression et la liberté de réunion, protéger les manifestants pacifiques contre la violence, ainsi qu'enquêter sur toutes les violations et veiller à ce que les responsables rendent des comptes.

Le peuple vénézuélien a un besoin urgent d'aide humanitaire car la pandémie actuelle a encore aggravé la situation. Nous exhortons tous les acteurs pertinents à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un acheminement sûr, complet et sans entrave de l'aide humanitaire vers les personnes dans le besoin ainsi que la sécurité des travailleurs humanitaires. L'Union européenne est le principal donateur dans le contexte de la crise humanitaire au Venezuela, fournissant plus de la moitié du financement.

Enfin, il importe d'accentuer les efforts concertés afin de répondre aux besoins extrêmement urgents du peuple vénézuélien. Nous appuyons les efforts de l'ONU et ceux de tous les autres acteurs clefs.

Annexe V

Déclaration de M. Antoine Michon, Coordonnateur politique à la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons la responsabilité de contribuer de manière constructive à des solutions politiques et pacifiques aux crises politiques. C'est dans cet esprit que nous abordons la discussion d'aujourd'hui sur la situation au Venezuela.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer que la solution à la crise vénézuélienne ne peut être trouvée que dans le plein respect du droit international et de la constitution vénézuélienne. L'usage de la force doit être fermement condamné, sans exception. Le respect du droit international s'applique naturellement aussi à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, et le Venezuela a l'obligation de garantir le fonctionnement normal de toutes les ambassades étrangères à Caracas.

En réponse à la crise politique vénézuélienne, la France, avec ses partenaires de l'Union européenne et d'Amérique latine, a engagé des efforts diplomatiques avec la création du Groupe de contact international sur le Venezuela pour promouvoir une résolution de la crise par le dialogue, en tenant compte, entre autres, des résultats du processus d'Oslo et de La Barbade. Un dialogue inclusif et de bonne foi est en effet la seule voie à suivre en vue de l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles. Les Vénézuéliens doivent pouvoir choisir librement leur avenir, et les prérogatives de l'Assemblée nationale doivent être respectées, conformément à la Constitution vénézuélienne.

Les Vénézuéliens sont les premières victimes de la crise actuelle, qui dure depuis trop longtemps. Des millions de personnes ont dû fuir leur pays et nous rendons hommage à la générosité dont ont fait preuve de nombreux pays voisins en les accueillant et en les protégeant. L'Union européenne a montré sa volonté de soutenir ces pays et organisera le 26 mai prochain une conférence des donateurs, avec les organismes des Nations Unies, dans le prolongement de la conférence de solidarité qui s'est tenue à Bruxelles en octobre 2019. Notre réponse à cette crise doit être inclusive et collective, sous la direction de l'ONU, et doit prendre en compte la dangereuse propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont les impacts humanitaires et socioéconomiques dans la région pourraient être terribles.

Les Vénézuéliens souffrent également des conséquences économiques de la crise politique. Nous appelons tous les acteurs à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave et à rejeter toute politisation de l'aide humanitaire. Ceci est d'autant plus nécessaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Je rappelle que la France a augmenté sa contribution financière au cours des dernières années ; au total, l'Union européenne fournit plus de la moitié de l'aide humanitaire aux Vénézuéliens.

Enfin, les Vénézuéliens souffrent de violations graves et répétées des droits de l'homme. La France appelle le Venezuela à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la libération des prisonniers politiques. Nous rappelons que les sanctions de l'Union européenne sont des mesures individuelles adoptées en réponse aux violations des droits de l'homme et qu'elles sont conçues pour ne pas affecter la population et la lutte contre la pandémie.

Comme le Conseil peut le constater, la France, avec ses partenaires européens, est engagée sur tous les aspects de la question vénézuélienne : politique, humanitaire et droits de l'homme. Nous appelons toutes les parties à reprendre le dialogue, qui est le seul moyen de sortir de la crise.

Annexe VI

Déclaration de M. Juergen Schulz, Représentant permanent adjoint de l’Allemagne auprès de l’Organisation des Nations Unies

Nous estimons que les membres du Conseil doivent mettre l’accent sur le problème le plus pressant : situation d’urgence humanitaire sans précédent dont souffre le peuple vénézuélien et le besoin écrasant d’un règlement politique. Nous sommes au courant des tentatives du régime de Maduro d’instrumentaliser certains incidents signalés pour détourner l’attention mondiale des problèmes véritables. Nous considérons cela comme une tentative de diversion de la part d’un régime qui est responsable d’une crise politique prolongée et de la situation économique désespérée dont souffrent les Vénézuéliens de tous horizons.

Nous, en tant que Conseil de sécurité, ne devons pas tomber dans ce piège. Si nous nous préoccupons réellement du sort de millions de Vénézuéliens et de la stabilité régionale, nous devons agir d’urgence. Seul un processus politique pacifique et contrôlé par les Vénézuéliens peut permettre d’aller de l’avant. Nous demandons de nouveau fermement le rétablissement des institutions démocratiques et de l’état de droit au Venezuela grâce à la tenue d’élections libres, transparentes et crédibles. L’Union européenne, par l’intermédiaire du Groupe de contact international sur le Venezuela, se tient prête à appuyer ce processus. Pour reprendre l’appel du Secrétaire général à l’union dans notre lutte commune contre la maladie à coronavirus (COVID-19), il est temps de venir à bout de l’impasse politique et de parvenir à un accord, peut-être dans le cadre du processus d’Oslo, que l’Allemagne a toujours fermement appuyé.

Nous appuyons également la proposition tendant à la formation d’un gouvernement de transition pour le Venezuela, qui représenterait les deux parties, pour ouvrir la voie à l’organisation d’élections présidentielle et parlementaires et pour s’unir afin de remédier conjointement au problème posé par la COVID-19. Nous exhortons le régime de Maduro à participer enfin à des négociations constructives.

Compte tenu de l’effondrement des infrastructures, des migrations de masse et du déni de l’urgence humanitaire le Gouvernement, la COVID-19 pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le Venezuela. Les acteurs humanitaires doivent bénéficier d’un accès sans entrave et durable aux personnes les plus vulnérables et doivent pouvoir fournir une aide humanitaire, dans le plein respect des principes d’humanité, de neutralité, d’impartialité et d’indépendance. Nous exhortons le régime de Maduro à ouvrir l’accès à l’ensemble du territoire. L’aide humanitaire ne doit jamais être exploitée à des fins politiques ou détournée pour devenir un outil de propagande. La politisation de l’acheminement de l’aide humanitaire est contraire au mandat humanitaire et compromet la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires. Nous appelons plutôt à mener contre la COVID-19 une lutte unie à laquelle participent tous les acteurs politiques. L’Assemblée nationale a fait un certain nombre de propositions constructives en vue de renforcer le système de santé national. Les autorités vénézuéliennes et la communauté internationale doivent utiliser toutes les ressources à leur disposition à ce stade. Cela exige que nous tous, à commencer par l’ONU, fournissions une aide humanitaire suffisante.

Je réitère dans ce contexte que les sanctions de l’Union européenne n’entravent pas la lutte mondiale contre la COVID-19, ou plus généralement la fourniture de l’aide humanitaire. Au contraire, les sanctions de l’Union européenne, notamment le gel d’avoirs et les interdictions de voyager, sont ciblées et visent les responsables des politiques et actions qui violent le droit international ou les droits de l’homme et aggravent le conflit. Pour être tout à fait clair, les sanctions imposées par l’Union européenne contre le Venezuela ne s’appliquent pas à l’aide humanitaire et aux activités humanitaires, y compris l’aide médicale.

Nous sommes alarmés qu’en raison de l’arrivée de la pandémie dans le pays, l’intimidation et les menaces contre les professionnels de santé, les membres d’organisations non gouvernementales, les journalistes et les défenseurs des droits de l’homme se soient une fois de plus intensifiées. C’est une situation regrettable qui doit s’arrêter. Nous exhortons donc une fois de plus le régime à libérer tous les prisonniers politiques, en particulier compte tenu des conséquences de la pandémie dans le milieu carcéral.

Avant de conclure, j’aimerais rappeler que plus de 5 millions de Vénézuéliens ont fui vers les pays voisins, souvent à la recherche de médicaments et de services de santé de base. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 aggrave encore leur situation. C’est la plus grande crise de réfugiés de l’histoire de l’Amérique latine. Le 26 mai, l’Allemagne participera à une conférence de donateurs pour les réfugiés vénézuéliens, organisée par l’Union européenne de concert avec l’Espagne.

Annexe VII

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

Comme je suis le dernier orateur avant le Président, j'ai eu le luxe d'entendre toutes les déclarations des membres.

Je voudrais commencer par répéter une fois de plus que la position de l'Indonésie sur la situation au Venezuela a toujours été claire, cohérente et fondée sur des principes. Nous avons eu l'occasion de l'exprimer à plusieurs reprises. Pour nous, le dialogue, la réconciliation et la négociation restent l'option privilégiée pour le règlement durable de tous les problèmes. Cela étant dit, qu'il me soit permis de faire trois brèves remarques.

Premièrement, les principes de non-ingérence, de souveraineté et d'intégrité territoriale, consacrés par la Charte des Nations Unies, doivent être le point de départ de toute discussion dans le cadre de l'ONU. Cela vaut également pour la situation au Venezuela. Il est impératif de respecter ces principes fondamentaux. Dans cette optique, nous appelons toutes les parties concernées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Venezuela, à faire de sérieux efforts pour réduire les tensions et éviter d'aggraver la situation. Nous voudrions reprendre à notre compte l'observation faite par la Secrétaire générale adjointe DiCarlo selon laquelle seuls les Vénézuéliens eux-mêmes peuvent résoudre cette crise prolongée.

Deuxièmement, il est important pour nous, membres du Conseil de sécurité, d'être unis et de prendre les mesures qui s'imposent. En moins d'un mois, le Conseil s'est réuni trois fois pour discuter de la situation au Venezuela. Ces efforts n'ont jusqu'à présent apporté aucune amélioration pour la population et le pays. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, nous n'avons même pas pu nous mettre d'accord sur des éléments destinés à la presse. L'Indonésie déplore que le Conseil n'ait pu s'entendre sur un mécanisme qui nous permettrait, en tant qu'organe respecté, d'aller de l'avant pour faire face à la situation au Venezuela et notamment à ses défis humanitaires déjà désastreux. Malgré nos divergences de vues au sein du Conseil, l'Indonésie continue de croire que nous pourrons parvenir à un consensus conformément à notre responsabilité et à notre mandat.

Cela m'amène à mon dernier point, à savoir que toute solution à la situation au Venezuela doit être axée sur un dialogue politique inclusif impliquant toutes les parties. À cette fin, il est urgent de remédier à l'important déficit de confiance dans le pays. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à accepter les bons offices offerts par le Secrétaire général et les exhortons à nouveau à s'abstenir de toute action qui pourrait entraîner une nouvelle détérioration de la situation déjà fragile sur le terrain.

En cette période de coronavirus, il est impératif de répondre aux besoins humanitaires des Vénézuéliens les plus vulnérables, notamment les réfugiés et les migrants, pendant la pandémie. Cependant, si nous nous soucions vraiment du sort du peuple vénézuélien – comme je le crois – la première étape est de présenter un front uni au sein du Conseil et de trouver un terrain d'entente. Nous n'avons cessé d'insister sur la nécessité d'être unis, mais il est dommage que nous n'y soyons pas parvenus, comme l'illustrent les nombreuses déclarations de cet après-midi qui ont fait ressortir nos divisions. Il est temps pour nous de mettre de côté nos différences et de veiller à faire partie de la solution et non du problème. Nous avons toujours l'obligation de trouver les moyens d'aider le Venezuela et son peuple à trouver une solution pacifique à leurs problèmes actuels. Montrons au peuple vénézuélien que nous sommes à ses côtés et que nous ne le laisserons pas dans le désespoir.

Annexe VIII

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, de son exposé.

D'emblée, je voudrais faire remarquer que la situation dont nous sommes saisis aujourd'hui se déroule autour du Venezuela, et non à l'intérieur. Les récents incidents impliquant la violation de sa souveraineté par des agents étrangers constituent une menace directe pour la paix dans le pays, ainsi que pour la sécurité et la stabilité régionales. De plus, cette situation constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies.

Afin de mieux cerner le sujet de la présente séance, je vais résumer les faits. Début mai, un groupe d'au moins 60 hommes armés, à bord de deux navires, a pénétré sur le territoire souverain du Venezuela depuis la Colombie voisine. Quarante-sept d'entre eux ont été arrêtés, dont deux citoyens des États-Unis d'Amérique, qui ont avoué avoir pour mission de former les forces de la Colombie voisine dans le but de mener des opérations militaires au Venezuela, et de prendre le contrôle d'un aéroport afin d'emmener le Président Nicolás Maduro aux États-Unis.

Nous avons également connaissance d'un contrat signé le 16 octobre 2019 par un adjoint de Juan Guaidó et Jordan Goudreau, le Directeur général de la société américaine Silvercorp, pour quelque 200 millions de dollars. L'objectif était de « renverser le régime vénézuélien actuel ». Selon les informations dont nous disposons, l'opération devait être financée par des fonds souverains vénézuéliens confisqués à Caracas par les États-Unis et conservés dans des banques américaines. Après que le Président imposteur a prétendu qu'il n'avait rien à voir avec le contrat, un autre document financier daté du 28 avril 2020, qui exigeait que Juan Guaidó verse un acompte de 1,5 million de dollars à Silvercorp, a été publié quelques jours seulement avant l'opération dite Gideon.

Nous aimerions savoir quel rôle la Colombie voisine a joué dans cette histoire. Il est difficile de croire qu'elle n'était pas au courant de l'opération clandestine qui se préparait sur son sol. Les autorités des États-Unis affirment qu'elles n'ont rien à voir avec cela. Nous serions heureux de les croire, mais elles n'expliquent pas pourquoi, selon le contrat, deux citoyens américains avaient l'intention de prendre en otage le Président légitime du Venezuela pour l'amener aux États-Unis. Dans quel but, puis-je demander? Et quel est le rapport avec les messages incessants adressés par le Gouvernement des États-Unis à Caracas, déclarant que toutes les options sont sur la table, y compris l'annonce récente d'une prime de 15 millions de dollars pour la capture du Président Maduro? Qui d'autre peut être derrière cette aventure avec les mercenaires? Le Népal, comme l'a dit un jour M. Pompeo à propos d'un autre sujet?

Les faits, tels qu'ils ont été communiqués au Conseil par le Représentant permanent du Venezuela dans sa lettre du 13 mai, parlent d'eux-mêmes. Heureusement, les forces armées vénézuéliennes ont découvert et déjoué l'invasion. Dans ce cadre, un nombre important d'armes à feu ont été confisquées, y compris des armes de gros calibre, qui devaient être utilisées pour fomenter des troubles internes et prendre le contrôle d'infrastructures essentielles et d'institutions de l'État. Cet acte d'agression doit être condamné.

Le Gouvernement vénézuélien a averti à maintes reprises de l'imminence d'une attaque armée et de la formation de groupes paramilitaires dans les pays voisins. Qu'il me soit permis de rappeler que le Conseil de sécurité

> « condamne tout État qui persiste à permettre ou à tolérer le recrutement de mercenaires, ainsi que la fourniture de facilité à ces derniers, en vue de renverser des gouvernements d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies » (*résolution 239 (1967), par. 2*).

Il s'agit d'une citation directe de la résolution 239 (1967), qui semble ici avoir été violée de manière flagrante, tout comme la Charte des Nations Unies et la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention et de l'ingérence dans les affaires intérieures des États, adoptée par l'Assemblée générale en 1981.

Malheureusement, les États-Unis ont pour habitude de traiter toute l'Amérique du Sud comme leur pré carré, en droite ligne de la doctrine Monroe qui avait été mise au placard pendant un certain temps, jusqu'à ce que l'Administration des États-Unis décide de lui donner une seconde chance. L'invasion de la Baie des Cochons à Cuba en 1961, le renversement de Salvador Allende au Chili en 1973 et le dossier Iran-Contras au Nicaragua en 1986 ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Aujourd'hui, le Venezuela est au menu des États-Unis, et nos collègues américains ne font même pas l'effort de le nier. C'est précisément pour cette raison que la récente aventure de Silvercorp est particulièrement alarmante. D'autant que nous ne pouvons pas oublier le contexte troublant – une prétendue opération de lutte contre les stupéfiants dans les Caraïbes qui, en réalité, était une opération militaire faisant suite à l'annonce de l'offre d'une prime pour la capture Président Maduro.

Nous voulons aujourd'hui demander quel est le véritable objectif du défilé de la marine américaine dans les Caraïbes. Y a-t-il d'autres mercenaires sur le terrain au Venezuela ? Qui est responsable des attaques contre les infrastructures vénézuéliennes critiques, notamment les réseaux électriques ?

Nous espérons également que Washington a pleinement conscience des risques d'incidents lorsqu'elle déploie l'*USS Lassen,* l'*USS Preble* et l'*USS Farragut* dans une zone où des pétroliers iraniens mènent des activités légales au large du Venezuela.

Je veux également profiter de cette occasion pour poser une question à nos collègues européens, qui ont, à la hâte, reconnu un imposteur pour président il y a deux ans. Comment voient-ils son rôle maintenant que sa contribution à cette tentative de coup d'État – appelons les choses par leur nom – est devenue si évidente ? Comment les autorités vénézuéliennes légitimes peuvent-elles ouvrir des négociations avec lui après cela ?

La majorité absolue de la communauté internationale refusent que les actions militaires ou subversives soient un instrument des relations internationales. Nous appelons tous ceux qui participent à la discussion d'aujourd'hui à condamner sans équivoque la tentative d'invasion du territoire vénézuélien souverain. L'heure est venue pour nous tous d'appuyer explicitement le droit des Vénézuéliens de régler eux-mêmes leurs désaccords politiques, y compris leur droit de choisir leurs propres dirigeants, conformément à la Constitution du pays.

La Fédération de Russie continuera de faire tout son possible pour aider les Vénézuéliens dans cette entreprise. Nous exhortons tout un chacun à se joindre à nous et à s'abstenir de tout diktat, ultimatum, sanction ou mesure coercitive à l'endroit de ce pays ou de tout autre pays.

C'est dans cet esprit que nous avons préparé un projet de déclaration à la presse du Conseil de sécurité consacrée aux questions susmentionnées. Il se lit comme suit :

> « Les membres du Conseil de sécurité ont discuté des derniers faits nouveaux survenus en République bolivarienne du Venezuela et alentour.
>
> Les membres du Conseil de sécurité ont rejeté le recours à la menace ou à l'emploi de la force, comme le prévoit la Charte des Nations Unies, et ont réaffirmé les résolutions pertinentes sur la condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et sur l'utilisation de mercenaires.

Les membres du Conseil de sécurité ont demandé que la situation actuelle en République bolivarienne du Venezuela soit réglée grâce à un dialogue mené par les

Vénézuéliens, sans ingérence, par des moyens pacifiques et politiques, conformément au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, dans le cadre de sa constitution nationale et dans le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Venezuela. »

Nous pensons qu'un texte de ce type, court, concis et neutre sur le plan politique ne soulèvera aucune objection de fond de la part des membres du Conseil. Nous le distribuerons immédiatement après ma déclaration.

Annexe IX

Déclaration de Mme Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je commencerai en remerciant la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour ses observations, et en saluant la présence de mes collègues Représentants permanents du Venezuela et de la Colombie.

Cette situation touche Saint-Vincent-et-les Grenadines non seulement du fait de notre proximité géographique, mais aussi parce qu'elle imprègne depuis longtemps les cœurs et les esprits des nombreuses personnes qui, dans la région des Caraïbes, sont solidaires de nos frères et sœurs vénézuéliens. Aujourd'hui, nous réaffirmons les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et appelons tous les États Membres à renouveler leur engagement à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

La récente tentative d'incursion armée en République bolivarienne du Venezuela n'est que la dernière d'une longue série d'agressions injustifiées perpétrées contre cette nation souveraine au fil des 20 dernières années. Nous maintenons que le différend politique interne dans le pays ne constitue pas une menace pour la paix et la sécurité internationales. Plus précisément, la situation au Venezuela ne menace pas la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'une quelconque partie étatique extérieure, et tous les actes d'agression, y compris la coercition économique unilatérale, perpétrés sous couvert de ce prétexte sont injustifiables et illégaux.

Ces violations flagrantes du droit international compromettent les processus politiques internes du pays. À présent, maintenant qu'une prime de 15 millions de dollars a été offerte pour la capture du dirigeant dûment élu du pays, de nouvelles sources d'instabilité, y compris des activités mercenaires et des actes de terrorisme, ont précipité un environnement de plus en plus instable. Au lieu d'endiguer les difficultés auxquelles le pays et son peuple sont confrontés, ces actes de provocation ne font que les enflammer. Nous maintenons que la seule solution durable à la crise politique passe par un dialogue national sans exclusive, qui réponde aux besoins et aspirations légitimes du peuple vénézuélien, et à l'abri de toute machination géopolitique visant à influer sur les résultats de ce processus politique interne.

Nous sommes profondément préoccupés par l'aggravation de la situation humanitaire dans le pays. La convergence de forces économiques et politiques extérieures visant à promouvoir l'objectif d'un « changement de régime » exerce une pression gratuite sur le tissu socioéconomique du Venezuela et engendre des difficultés et souffrances immenses pour la population. Nous appelons une nouvelle fois à l'abrogation immédiate et sans condition de toutes les mesures punitives unilatérales et exhortons tous les membres de la communauté internationale à cesser toute agression contre les droits souverains du pays et les libertés politiques de son peuple. En ces temps imprévisibles, où les efforts de lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus devraient être consolidés, ces manœuvres géopolitiques sont à la fois improductives et préjudiciables.

À l'heure où notre système multilatéral est confronté à une crise de crédibilité, nous ne pouvons pas nous permettre de nous écarter des règles et normes de la coopération internationale. Pour défendre les principes qui sont le socle du droit international, nous ne devons pas semer les graines de la discorde ni attiser les flammes de la provocation. Le peuple vénézuélien mérite tellement mieux.

Avant de conclure, ma délégation souhaite appuyer le projet de déclaration à la presse proposé par la Fédération de Russie. Nous considérons qu'il est factuel et équilibré.

Annexe X

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion, ainsi que la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, pour son exposé riche en informations. Nous souhaitons également la bienvenue aux Représentants permanents du Venezuela et de la Colombie à la présente visioconférence.

Je vais axer ma déclaration d'aujourd'hui sur trois questions, à savoir la situation politique, la situation humanitaire et les effets aggravants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et la paix et de la stabilité régionales.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique au Venezuela, nous réitérons notre point de vue selon lequel seul un dialogue politique mené par les Vénézuéliens permettra de remédier aux difficultés politiques auxquelles le pays est confronté. Conformément à la Charte des Nations Unies, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Venezuela doivent être respectées et, par conséquent, les tentatives de changement anticonstitutionnel d'un gouvernement démocratiquement élu au Venezuela doivent être condamnées.

La communauté internationale doit plutôt œuvrer en faveur d'un processus de paix interne et d'un règlement dirigés par les Vénézuéliens, sans rien imposer ni poser de conditions préalables. À diverses reprises déjà, nous avons pu voir les effets désastreux des tentatives de changement inconstitutionnel ou par la force de gouvernement, qui se sont notamment soldées par des conflits prolongés et une instabilité s'étendant au-delà des frontières et des régions. Nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi pour le Venezuela.

Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité absolue de respecter la Constitution vénézuélienne et ses dispositions relatives à la séparation des pouvoirs. En outre, nous redisons avec force que, conformément à la Charte des Nations Unies, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Venezuela doivent être respectées par tous et il ne doit y avoir aucune tentative de la part de quiconque de les violer. Dans le même ordre d'idées, nous souhaitons souligner notre position et le principe qui est le nôtre en ce qui concerne la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays, quel qu'il soit.

Deuxièmement, l'Afrique du Sud tient à faire part de sa préoccupation face aux effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 dans le monde entier, et en particulier dans les pays touchés par les conflits et l'instabilité. La pandémie exige de nous tous que nous puisions au plus profond de la solidarité et de la coopération mondiales.

En ces temps difficiles, la priorité doit être de répondre aux besoins et aux préoccupations humanitaires des pays tels que le Venezuela, qui sont confrontés à des difficultés économiques et politiques persistantes pour tout un tas de raisons, à commencer par les restrictions économiques imposées de l'extérieur, auxquelles s'ajoutent les effets aggravants de la COVID-19. L'Afrique du Sud exhorte donc toutes les parties à respecter l'impératif d'impartialité, de neutralité et d'indépendance dans la fourniture de l'aide humanitaire au Venezuela. L'aide humanitaire ne doit pas être utilisée comme une monnaie d'échange politique pour prendre en otage le peuple vénézuélien et les personnes les plus vulnérables.

Nous sommes reconnaissants au système des Nations Unies de ses efforts pour aider le Venezuela à faire face à la situation humanitaire, ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la Santé pour son travail indispensable en vue d'aider le pays à gérer la pandémie de COVID-19.

À cet égard, l’Afrique du Sud souscrit sans réserve aux appels du Secrétaire général à une solidarité internationale renforcée et à la levée des sanctions économiques qui limitent fortement la capacité des pays de se remettre de la pandémie. Nous soutenons également l’appel à un cessez-le-feu global dans toutes les régions du monde. Nous devons être clairs quant au fait que notre ennemi commun aujourd’hui, c’est la pandémie de COVID-19. Nous devons mettre de côté nos ambitions nationales étroites tandis que nous nous attaquons ensemble à la pandémie. Comme l’a déclaré ce matin la députée américaine Barbara Lee dans le cadre de la série de dialogues sur l’Afrique organisée par le Bureau de la Conseillère spéciale pour l’Afrique, Mme Bience Gawanas, « personne n’est en sécurité tant que tout le monde ne l’est pas ».

L’Afrique du Sud est préoccupée par la montée des tensions dans la région et demande instamment à tous les pays d’entendre l’appel à la solidarité lancé par le Secrétaire général en cette période de crise mondiale, et de ne pas perpétuer les divisions et les frictions. Cette solidarité et cette communauté de vues sont indispensables pour aider le monde à sortir de la pandémie avec le minimum d’effet négatif sur la paix et la sécurité internationales.

Enfin, alors que nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de l’Organisation des Nations Unies, l’Afrique du Sud appelle une fois de plus au règlement pacifique de la crise politique vénézuélienne. Nous préconisons une action mondiale concertée à l’appui des initiatives menées par certains pays pour aider les Vénézuéliens à surmonter leurs différences et à se retrouver autour d’une série de dialogues consultatifs internes jusqu’à ce qu’un règlement politique pacifique se dégage dans l’intérêt de la population, des voisins du Venezuela et dans notre intérêt à tous.

Annexe XI

Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Venezuela se trouve dans une impasse politique chargée de tensions et en situation d'effondrement socioéconomique, qui risque d'être fortement exacerbée par l'incidence dévastatrice de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la population.

Nous constatons avec regret que la polarisation au Venezuela a continué de s'accentuer, faisant avorter les tentatives de parvenir à une solution négociée entre les principaux acteurs politiques. Nous sommes également préoccupés par le fait que l'impasse actuelle et l'absence de tout espace pour des négociations sérieuses entre les parties risquent de compromettre la stabilité de la région, où planent également des tensions.

C'est la troisième fois en moins d'un mois que la situation au Venezuela figure à notre ordre du jour, et nous regrettons de constater que, malgré les bonnes intentions de ses membres, le Conseil ne parle pas d'une seule voix sur cette question. Les divisions au sein du Conseil ne nous aideront pas à mettre le Venezuela sur la voie de la stabilité.

La Tunisie reste convaincue qu'une solution politique négociée grâce aux efforts des Vénézuéliens et de leurs dirigeants politiques est la seule voie à suivre. C'est d'autant plus important dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous sommes prêts à soutenir toute initiative du Conseil de sécurité à cet égard, ainsi que les bons offices du Secrétaire général, s'ils sont sollicités.

Nous appelons tous les protagonistes à mettre de côté la méfiance et l'animosité et à travailler à des solutions durables qui renforcent la gouvernance démocratique et répondent aux aspirations de tous les Vénézuéliens à la paix et au bien-être.

Annexe XII

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me joins à mes collègues pour remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Aujourd'hui, nous avons été convoqués pour parler de ce qui est fondamentalement une opération indépendante menée à l'aide de vedettes rapides par un groupe de mercenaires incontrôlés, et non une menace à la paix et à la sécurité internationales. Le Royaume-Uni rejette l'idée ridicule colportée par la Fédération de Russie selon laquelle cet incident serait une tentative soutenue par les États-Unis et la Colombie d'assassiner Maduro et d'imposer un gouvernement de substitution, comme le prétend le régime de Maduro dans la lettre qu'il a adressée au Conseil de sécurité.

Cette discussion fournit toutefois au Conseil un précédent utile pour ce qui est d'examiner à l'avenir un aventurisme similaire de la part d'autres pays dans un territoire souverain, et je me félicite pour ma part que la délégation russe ait condamné cette violation de la souveraineté nationale par des mercenaires. Nous espérons que cela veut dire que la Russie elle-même modifiera son attitude en Libye et ailleurs, comme le Conseil a déjà pu l'entendre cette semaine (voir S/2020/421). De fait, il nous plaît de voir de nombreux membres du Conseil défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté, et nous voulons croire que les mêmes sentiments, en particulier ceux exprimés avec tant de véhémence par la délégation russe, seront formulés demain lorsque nous discuterons de l'annexion illégale de la Crimée.

Nous n'avons, quant à nous, vu aucune preuve que les États-Unis ou la Colombie étaient impliqués dans cette opération. Au contraire, les deux Gouvernements ont pris des mesures pour traiter la question de la participation de leurs ressortissants. Nous sommes heureux que le Gouvernement des États-Unis ait annoncé l'ouverture d'enquêtes sur les activités de Silvercorp USA, de son propriétaire Jordan Goudreau et sur l'opération qui a échoué, et nous nous réjouissons que les autorités colombiennes aient ouvert des enquêtes sur cet incident. L'opposition à toute forme d'intervention militaire au Venezuela est un principe avec lequel le Royaume-Uni est fermement d'accord.

Mais, comme nous l'avons dit à maintes reprises à ce sujet, la seule voie positive pour le Venezuela est celle d'une solution négociée, démocratique et pacifique, issue d'une élection présidentielle libre et régulière, conformément aux normes internationales. Ces négociations doivent être abordées avec une volonté réelle des deux parties de s'engager de manière constructive.

Jusqu'à présent, nous avons pu constater l'esprit d'engagement du côté du Président par intérim Juan Guaidó, qui a pris plusieurs initiatives de dialogue, mais pas du côté du régime de Maduro. On l'a vu récemment lorsqu'ils ont rejeté le cadre de la transition démocratique des États-Unis sans tenir compte de son potentiel. Au lieu de cela, tentant de détourner l'attention de la catastrophe humanitaire que le régime de Maduro a infligée à son propre peuple, il a appelé l'attention du monde sur un petit groupe de mercenaires qui, semble-t-il, étaient loin d'être à même d'assener de sérieux dommages à Maduro ou à son régime. C'est donc ce comportement, plutôt que l'aventurisme raté, qui nous préoccupe et sur lequel il faut se concentrer.

Le régime de Maduro a également utilisé la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) pour détourner l'attention de la communauté internationale, en se concentrant, par exemple, sur les milliers de Vénézuéliens qui sont rentrés dans leur pays ces dernières semaines. Comme nous l'a dit la Secrétaire générale adjointe

DiCarlo, la pression économique sur les communautés de migrants augmente. Plutôt que de se concentrer sur les 5 millions de personnes qui ont quitté le Venezuela, dont plus de 1,8 million sont accueillies en Colombie, Maduro fait tout ce qui est en son pouvoir pour détourner l'attention de la crise humanitaire et des violations des droits de l'homme qu'il commet à l'encontre de son propre peuple. Le régime continue de réprimer l'opposition, d'étouffer la liberté des médias et de harceler les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme, et il ne parvient pas à garantir les droits fondamentaux des personnes détenues dans le cadre de cette opération. C'est pourquoi nous appelons le régime de Maduro à traiter ces détenus et d'autres selon les normes internationales en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne l'accès à leur famille et leur droit à un procès équitable et à choisir leur propre défense. Et nous appelons en outre le régime à permettre un accès humanitaire sans entrave, comme le demande M. Lowcock, à tous les Vénézuéliens dans le besoin et à dépolitiser l'aide humanitaire.

C'est un moment crucial pour le peuple vénézuélien, et les défis auxquels il a déjà été confronté sont exacerbés par la COVID-19. Enfin, nous appelons le régime de Maduro à engager le plus rapidement possible un dialogue constructif afin que le peuple vénézuélien puisse progresser vers la liberté et la démocratie. C'est ce dont il a besoin et c'est ce qu'il mérite.

Annexe XIII

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo pour son exposé d'aujourd'hui. Il est très regrettable que certains membres du Conseil aient insisté pour lui faire perdre son temps aujourd'hui.

La lettre du régime illégitime de Maduro qui a motivé la présente séance est, comme toujours, une longue compilation d'accusations fantasques et de mensonges démontrables. Malheureusement, pour la deuxième fois en moins d'un mois, nos collègues russes ont cédé à l'habitude du régime de leur client d'imputer à autrui ses choix effroyables.

Mais je suis ici aujourd'hui pour dire au Conseil que les États-Unis n'ont pas l'intention de coopérer à de telles tentatives de se soustraire à toute responsabilité. Depuis 2018, ce régime corrompu, criminel et illégitime a supervisé quelque 7 000 – je le répète – 7 000 exécutions extrajudiciaires. Il a utilisé la nourriture comme une arme politique. Il se livre à la torture et à la traite des êtres humains, et sa stratégie de lutte contre la maladie à coronavirus consiste à détenir des professionnels de la santé et des journalistes indépendants qui tentent d'informer le public des risques posés par le virus. Il ne fait aucun doute que ce sont les choix du régime, des choix faits de plein gré.

Bien sûr, il serait en effet peu commode pour le régime de reconnaître ses décisions d'assassiner, d'affamer et de trafiquer le peuple vénézuélien. Il tente donc plutôt de faire diversion et de détourner l'attention, comme il le fait actuellement en prétendant qu'il s'agit d'une « tentative de coup d'État», dans le but de couvrir encore plus d'assassinats et de meurtres extrajudiciaires.

Le Président Trump et le Secrétaire d'État Pompeo ont déjà précisé que les États-Unis n'étaient pas impliqués dans l'opération Gideon. Je le répète, les États-Unis ne sont pas entrés au Venezuela et rejettent catégoriquement toute affirmation contraire. Les États-Unis n'ont pas été impliqués dans la prétendue incursion armée des 3 et 4 mai.

En fait, les seules nations qui semblent violer la souveraineté du Venezuela sont la Russie et Cuba, qui, sans l'approbation de l'Assemblée nationale, envoient régulièrement des officiers et des mercenaires dans le pays. Je dois admettre qu'il est curieux de voir ces champions autoproclamés du peuple vénézuélien faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher les Vénézuéliens ordinaires d'exprimer leurs desiderata politiques, et encore moins de les réaliser.

Nous encourageons le Conseil à examiner de près le rôle du régime de Maduro dans la création de cette prétendue crise, et en particulier l'ingérence du vaste appareil de renseignement cubain au Venezuela. En outre, nous réitérons l'appel du Président Juan Guaidó en faveur d'enquêtes impartiales sur les rafles, les exécutions extrajudiciaires et les tortures qui ont résulté de la répression du régime de Maduro.

Alors que les États-Unis enquêtent sur l'opération présumée, de plus amples détails sont mis en lumière. Nous ne pouvons pas encore partager tout ce que nous avons appris, mais nous pouvons dire ceci. Il est évident que la prétendue opération a été découverte bien avant. Elle a même été rendue publique près d'une semaine auparavant, puisque le régime a prononcé un discours public dans lequel il exposait ses plans et soulignait que tous ses efforts avaient été pleinement mis au jour par le régime.

Alors que ces enquêtes progressent, nous devons continuer à nous concentrer sur le peuple vénézuélien, sur le retour d'une véritable démocratie dans le pays, sur l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin et sur les abus spécifiques et indéniables commis par le régime illégitime de Maduro.

En fin de compte, la séance d'aujourd'hui vise à déterminer si nous sommes prêts, collectivement et individuellement, à reconnaître des vérités évidentes. Pour sa part, l'Administration Trump ne fermera pas les yeux devant les malheurs que le régime inflige au peuple vénézuélien. Heureusement, on peut dire la même chose de nombreux membres du Conseil présents ici aujourd'hui, mais pas de tous. Et je ne peux qu'espérer qu'un jour viendra où tous les membres jugeront bon de désavouer un tel aveuglement volontaire.

Annexe XIV

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais également remercier la Secrétaire générale adjointe, Mme Rosemary DiCarlo, de son exposé. Je souhaite la bienvenue aux Représentants permanents du Venezuela et de la Colombie à notre séance d'aujourd'hui.

J'ai reçu la lettre du Représentant permanent du Venezuela, et aujourd'hui j'ai suivi de près l'exposé de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et les déclarations des orateurs précédents. Je suis profondément préoccupé par les récentes informations faisant état d'incursions armées au Venezuela. Le Viet Nam s'oppose fermement au recours à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté et l'indépendance de tout État, ou à toute forme d'ingérence dans ses affaires intérieures, ce qui est une violation de la Charte des Nations Unies et est contraire au droit international. À cet égard, je voudrais souligner les éléments suivants.

Premièrement, nous appelons les parties concernées par la situation au Venezuela à faire preuve de retenue et à s'abstenir du recours à la menace ou à l'emploi de la force ainsi que de toute mesure qui pourrait aggraver les tensions et déstabiliser la situation au Venezuela. Le Conseil a la responsabilité de défendre les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et du droit international, et de respecter les normes arrêtées au niveau international dans la conduite des relations internationales entre États.

Deuxièmement, nous encourageons le Gouvernement constitutionnel et les parties concernées au Venezuela à engager un dialogue afin de trouver une solution à long terme par des moyens pacifiques. La voie à suivre par le Venezuela doit être déterminée par les Vénézuéliens, conformément à la Constitution et aux aspirations de son peuple, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Troisièmement, alors que la pandémie de maladie à coronavirus continue d'exacerber la situation au Venezuela, la tâche la plus importante consiste maintenant à combattre la pandémie et à fournir une aide humanitaire aux Vénézuéliens afin de surmonter les difficultés actuelles. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les efforts supplémentaires dirigés par l'ONU visant à aider le peuple vénézuélien, selon les principes de l'aide humanitaire et les besoins des Vénézuéliens. En outre, nous appuyons fermement l'appel du Secrétaire général à lever les sanctions qui pourraient compromettre la capacité des États à lutter contre la pandémie.

Annexe XV

Déclaration de M. Guillermo Fernández de Soto, Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de participer à la présente réunion consacrée au Venezuela, un pays frère confronté à une crise colossale. Mon pays a une tradition historique de respect de la démocratie et du droit international. C'est un fervent défenseur du multilatéralisme et du dialogue pour résoudre les différends.

Aux côtés de plus d'une cinquantaine 50 pays et d'organisations multilatérales, la Colombie dénonce depuis plus d'un an le régime illégitime de Maduro et reconnaît le Président par intérim, Juan Guaidó. En tant que membre du Groupe de Lima et de concert avec d'autres pays, elle le soutient dans ses efforts pour rétablir la démocratie au Venezuela.

Les relations entre la Colombie et le Venezuela ont toujours constitué un enjeu stratégique. Les liens étroits forgés par la proximité guident notre politique internationale. Les deux nations partagent une longue histoire et une très longue frontière qui a été décrite comme « la frontière la plus vivante d'Amérique ». Au cours des deux dernières décennies, la Colombie a mis en œuvre une politique visant à intégrer et à soutenir le développement social et économique des régions frontalières et de leurs communautés.

Toutefois, ces efforts contrastent fortement avec le soutien permanent apporté au terrorisme par le Venezuela et sa connivence avec le crime organisé, ce qui a compromis la sécurité nationale de la Colombie et mis en danger la stabilité de la région.

Aussi bien Chavez que Maduro ont érigé en fondement de leur propagande les théories de la conspiration permanente contre leur régime, les fausses tentatives d'assassinat – toutes infructueuses – et les allégations d'atteintes à la souveraineté du Venezuela – toutes maîtrisées. C'est la politique hostile du régime à l'égard des institutions colombiennes qui va à l'encontre des règles du droit international et des résolutions de l'ONU et de l'Organisation des États américains.

Le Venezuela a été entraîné dans une crise multidimensionnelle. Jadis une des nations les plus prospères d'Amérique latine, le pays a sombré dans une profonde détérioration. Aujourd'hui, il est largement considéré comme un État en faillite. Entre 2014 et 2019, le Venezuela a perdu les deux tiers de sa richesse ; l'hyperinflation se situait à près de 10 000 % l'année dernière ; sa production de pétrole a baissé, passant de 3 millions de barils par jour en 1999 à 622 000 barils par jour en avril 2020 ; et la moitié de sa population se trouve dans une situation de pauvreté multidimensionnelle.

Qui aurait pu croire que le pays doté d'une des plus grandes réserves de pétrole, de gaz et de minéraux au monde se retrouverait plongé dans la pauvreté, privé de nourriture, d'électricité et d'essence pour sa consommation interne?

La situation des droits de l'homme au Venezuela est sans précédent. Dès 2003, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a relevé « la faiblesse manifeste des piliers fondamentaux qui soutiennent l'état de droit ». En outre, depuis 2018, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a constaté des violations portant sur absolument tous les droits de l'homme. Le Haut-Commissariat a également fait état de la répression croissante que subissaient les dissidents politiques de la part des forces de l'ordre du régime, signalant que des détenus, y compris des enfants, étaient soumis à diverses formes de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants tels que coups, décharges électriques, suffocation ou menaces d'agression sexuelle.

Plus de 5 millions de citoyens vénézuéliens ont dû abandonner leur patrie en raison de la pauvreté et de la répression. Du fait de cet exode sans précédent, plus de 1,8 million de Vénézuéliens se sont établis en Colombie.

Face à ce défi, considéré comme la deuxième plus grande crise de déplacement dans le monde, la Colombie a agi avec une fraternité et une solidarité sans faille, investissant d'importantes ressources financières et institutionnelles, qui continuent d'être engagées malgré l'urgence causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

En réponse à l'appel humanitaire lancé par l'Assemblée nationale vénézuélienne et le Président par intérim, Juan Guaidó, un effort a été fait le 23 février 2019 pour fournir aux citoyens vénézuéliens la nourriture et les médicaments dont ils avaient besoin d'urgence. Mon pays ainsi que le Brésil, le Curaçao, le Chili, le Paraguay, les États-Unis et Puerto Rico ont positionné des fournitures humanitaires dans la ville frontalière de Cúcuta, en vue de les confier à des volontaires qui les transporteraient sur le territoire vénézuélien. Le régime de Maduro a répondu par la violence, et les groupes armés paramilitaires appelés « colectivos » ont empêché la livraison des provisions. Les tensions à la frontière ont entraîné l'expulsion de tout le personnel diplomatique et consulaire colombien du territoire vénézuélien, et les liens diplomatiques ont été rompus.

Le Groupe de Lima a appelé à plusieurs reprises à une transition démocratique au Venezuela qui permette le rétablissement de l'état de droit et la reconstruction de l'économie. Dans leur appel, les membres du Groupe de Lima ont toutefois toujours souligné que ce processus devait se dérouler pacifiquement, conformément à la Constitution vénézuélienne.

L'Union européenne a également encouragé des initiatives telles que le Groupe de contact international sur le Venezuela afin de faciliter le rétablissement des institutions démocratiques au Venezuela. La Norvège et la Suède ont également entrepris des efforts pour régler la crise par le dialogue. Malheureusement, le régime a montré sa réticence à abandonner sa position d'oppression contre le peuple vénézuélien.

La corruption et d'autres activités criminelles rapportent énormément à Maduro et à ses collaborateurs. La perte de leur capacité à contrôler ces activités nuirait certainement à leur activité lucrative. Voilà pourquoi ils s'y accrochent, même si cela revient à priver les citoyens vénézuéliens des biens et des services essentiels à leur survie. Selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, le Venezuela est le pays le plus corrompu d'Amérique latine et le cinquième pays le plus corrompu au monde.

Récemment, l'Attorney General des États-Unis a annoncé le dépôt de charges pénales formelles dans le cadre de diverses procédures, pour les crimes de narco-terrorisme, de corruption, de trafic de drogue et d'autres délits, contre Maduro ainsi que 14 fonctionnaires actuels et anciens du régime. Ces accusations visent également les anciens chefs des Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo (FARC–EP), Ivan Marquez et Jesus Santrich.

Le Gouvernement colombien agit dans le respect rigoureux du droit international afin que la démocratie soit rétablie au Venezuela, et il n'a en aucune manière caché ou dissimulé sa conduite. Au contraire, il a déployé tous les efforts diplomatiques à sa portée et s'est exprimée dans diverses enceintes sur les abus commis par le régime contre le peuple vénézuélien.

En mai 2017, alors qu'il était sénateur de la République de Colombie, Iván Duque a déposé devant la Cour pénale internationale (CPI) une plainte contre Nicolás Maduro pour crimes contre l'humanité.

En mai 2018, le Secrétaire général de l'Organisation des États américains a adressé au Bureau de la Procureure de la Cour pénale internationale une communication, dans laquelle il révèle qu'il est impossible d'accéder à une justice impartiale au Venezuela.

En septembre 2018, les chefs d'État d'Argentine, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Paraguay et du Pérou ont signé une communication adressée à la Procureure de la Cour pénale internationale, dans laquelle ils ont officiellement demandé l'ouverture d'une enquête sur les crimes contre l'humanité commis sous le régime de Nicolás Maduro. La France a par la suite appuyé cette communication.

De même, les États membres du Traité interaméricain d'assistance mutuelle sont convenus d'activer l'organe de consultation de l'instrument. En septembre 2019, ils ont adopté une résolution, considérant que

> « l'ensemble des activités criminelles, conjugué à la crise humanitaire générée par la détérioration de la situation politique, économique et sociale en République bolivarienne du Venezuela, représente une menace pour le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent ».

Le régime illégitime de Maduro accuse de manière irresponsable la Colombie de tolérer la commission de crimes qui pourraient nuire au Venezuela. Mais rien n'est plus éloigné de la réalité. Des exemples des actions menées par les autorités colombiennes en matière de répression et de poursuites contre les structures criminelles se trouvent dans le document que j'ai remis aujourd'hui au Président du Conseil de sécurité. Plusieurs des criminels que le régime du Venezuela mentionne dans ses récentes plaintes sont emprisonnés depuis l'année dernière.

En ce qui concerne la saisie d'armes durant les événements du 23 mars 2020, les allégations sont une fois de plus fausses. Dès que la saisie a eu lieu, les autorités judiciaires colombiennes ont émis un mandat d'arrêt contre la personne en possession des armes, et un avis criminel a été émis et une enquête est en cours.

M. Clíver Alcalá, qui a revendiqué l'acquisition desdites armes, fait l'objet d'une enquête ouverte par le bureau du Procureur général de Colombie ; il s'est rendu volontairement aux autorités des États-Unis, afin de collaborer aux poursuites pénales engagées contre lui dans ce pays.

Les événements de la prétendue « Opération Gideon » font également l'objet d'une enquête judiciaire.

En ce qui concerne les fausses accusations visant à impliquer les autorités colombiennes dans des actions de recours à la force contre le droit international, il est impératif de réaffirmer la teneur du communiqué du Ministère des relations extérieures daté du 7 mai 2020, qui rejette fermement ces allégations.

La Colombie n'a jamais été un pays agresseur. Au contraire, elle a consacré ses efforts à renforcer ses institutions, à consolider ses capacités institutionnelles pour assurer la stabilité et la sécurité, et à améliorer la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. Nous avons mené une lutte sans répit contre la criminalité et avons réalisé des progrès économiques et sociaux importants depuis le début du siècle. Je tiens à exprimer clairement notre ferme rejet de toute allégation visant à lier mon gouvernement à des actions menées contre le droit international.

Le rétablissement de la démocratie au Venezuela est un objectif commun et un impératif moral. J'assure au Conseil de sécurité que la Colombie ne constitue pas une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Annexe XVI

Déclaration de M. Samuel Moncada, Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion pour examiner les événements récents au Venezuela, en particulier les attaques de terroristes et de mercenaires qui se sont produites le 3 mai, ainsi que la menace imminente d'une attaque armée, qui attenterait à la paix de ma nation et de la région si cette agression devait se poursuivre.

Lorsqu'ils ont signé la Charte des Nations Unies, tous les États Membres se sont engagés à

> « prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix ».

Aujourd'hui cette disposition est violée, dans l'impunité et au mépris total de la Charte.

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité le 13 mai, nous avons décrit au monde les actes d'agression armée perpétrés contre mon pays, montrant ainsi, sur la base d'éléments de preuve publics et irréfutables partagés à cette occasion, que les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et de la Colombie ont facilité leur planification et ont entraîné, financé et continuent de protéger à ce jour des groupes de mercenaires et de terroristes qui ont exécuté une attaque armée dans le but de perpétrer des assassinats indiscriminés contre des civils innocents, de procéder à des assassinats ciblés de hauts fonctionnaires de mon gouvernement, et même d'assassiner le Président Nicolás Maduro.

Cela constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et de multiples résolutions du Conseil de sécurité, qui sont juridiquement contraignantes pour tous les États Membres. Les Gouvernements colombien et américain ont contrevenu aux obligations pertinentes que leur impose le droit international humanitaire, en particulier en vertu, au moins, des quatre résolutions suivantes.

Le Conseil de sécurité, au paragraphe 2 de la résolution 239 (1967), condamne tout État qui permet ou tolère « le recrutement de mercenaires, ainsi que la fourniture de facilités à ces derniers, en vue de renverser des gouvernements d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies ».

Le Conseil de sécurité, au paragraphe 4 de la résolution 1269 (1999), appelle les États à « prévenir et réprimer par tous les moyens licites la préparation et le financement de tout acte de terrorisme sur leur territoire ».

Le Conseil de sécurité, dans la résolution 1373 (2001), a décidé que tous les États devaient s'abstenir d'apporter quelque forme d'appui que ce soit aux entités ou personnes impliquées dans des actes de terrorisme, notamment en réprimant le recrutement de membres de groupes terroristes et en mettant fin à l'approvisionnement en armes des terroristes et en refusant de donner refuge à ceux qui financent, organisent, appuient ou commettent des actes de terrorisme.

Le Conseil de sécurité, au paragraphe 2 de la résolution 1456 (2003), appelle les États à « s’entraider dans toute la mesure possible pour prévenir, instruire, poursuivre en justice et punir les actes de terrorisme, où qu’ils se produisent », tout en soulignant, au paragraphe 3, que les États « doivent traduire en justice ceux qui financent, planifient, appuient ou commettent des actes de terrorisme ou donnent asile à leurs auteurs, conformément au droit international, en particulier en appliquant le principe « extrader ou juger » ».

À ce jour, les Gouvernements américain et colombien continuent de refuser tout contact avec les autorités vénézuéliennes compétentes en vue d’établir les faits et de lutter contre l’impunité en veillant à ce que les responsables soient traduits en justice. En conséquence, ces gouvernements violent leurs obligations en vertu des traités bilatéraux existants relatifs à l’entraide judiciaire dans les affaires pénales. Qui plus est, à ce jour, le Gouvernement des États-Unis continue de donner refuge aux dirigeants de l’incursion armée contre le Venezuela.

Aujourd’hui, je me dois de signaler que les opérations visant à appréhender les individus impliqués dans cette agression armée se poursuivent, car nous avons eu vent de l’existence d’autres groupes de mercenaires et de terroristes qui tentaient de mettre à exécution leurs plans criminels dans d’autres régions de notre pays. En fait, une attaque a été perpétrée contre notre système hydrologique national le 14 mai, ce qui, outre le fait que cet acte constitue une violation claire de la résolution 2341 (2017), sur la protection des infrastructures critiques contre les attaques terroristes, confirme la véracité des déclarations publiques faites par les criminels, qui restent en liberté, concernant la préparation de nouveaux actes d’agression et la formation d’un nombre croissant de groupes de mercenaires et de terroristes. Dans le même temps, de nouveaux éléments de preuve continuent d’être découverts qui montrent clairement que Washington et Bogota sont les principaux cerveaux de l’agression.

Par ailleurs, je me dois également de dénoncer aujourd’hui au moins trois événements supplémentaires, qui font partie de la campagne systématique d’agression contre mon pays.

Premièrement, le 13 mai, le Gouvernement des États-Unis a inscrit le Venezuela sur une liste unilatérale illégale, condamnant faussement mon pays comme faisant partie de ceux qui ne coopèrent pas pleinement dans la lutte antiterroriste. Rien n’est plus cynique que cette accusation, proférée quelques jours seulement après la perpétration d’une attaque armée par des mercenaires et des terroristes, avec le plein appui de responsables du Gouvernement des États-Unis et la participation directe d’entreprises et de citoyens américains. En outre, le lendemain, 14 mai, un haut fonctionnaire du Gouvernement Trump a déclaré à l’agence de presse Reuters qu’il était envisagé de désigner plusieurs organes de sécurité vénézuéliens comme « organisations terroristes ». Cela représente une menace évidente à la paix et à la sécurité de mon pays, car le Gouvernement des États-Unis tente de fabriquer des arguments en vertu desquels, en se basant sur sa notion suprémaciste selon laquelle ses lois nationales sont universelles, il pourrait prendre des « mesures défensives décisives » et assassiner de hauts responsables des services de sécurité vénézuéliens et, en utilisant sa machine de propagande, déformer ce crime et le présenter comme une opération de lutte antiterroriste. Un triste fait de notre époque est que le Gouvernement des États-Unis estime qu’il peut commettre des meurtres en toute impunité en normalisant l’assassinat légal de hauts responsables nationaux dans le monde entier par l’emploi d’une force brute.

Deuxièmement, comme nous l’avons dénoncé dans les lettres précédentes que nous avons adressées au Conseil de sécurité, le Gouvernement des États-Unis a ouvertement admis avoir exercé des pressions sur des entreprises pour qu’elles s’abstiennent de fournir de l’essence au Venezuela, ce qui a entraîné les pénuries qui sévissent actuellement dans

tout le pays. Dans ce contexte, je voudrais poser la question suivante : que se passerait-il si, en pleine pandémie de maladie à coronavirus, la ville de New York était délibérément privée d'essence? Il ne fait aucun doute que cela constituerait un crime contre l'humanité, ce qui est précisément ce dont le Gouvernement du Président Donald Trump se rend coupable à l'encontre 30 millions de Vénézuéliens.

Aujourd'hui, la coercition se double d'un nouveau péril : la menace d'un recours à la force militaire contre cinq pétroliers iraniens transportant du carburant et faisant route vers le Venezuela, ce qui violerait, entre autres, les libertés de commerce et de navigation. Si cette menace se concrétisait, elle constituerait une véritable agression armée contre un navire civil iranien et contre le peuple vénézuélien dans son ensemble. Dans ce contexte, je tiens à souligner qu'un blocus naval est un acte de guerre au regard du droit international, en particulier s'il n'est pas autorisé par le Conseil de sécurité sur la base de l'Article 41 de la Charte ou s'il n'est pas appliqué au titre du droit de légitime défense. Par conséquent, les menaces que brandissent actuellement l'Administration des États-Unis ne sont rien d'autre qu'un acte d'agression militaire contre des navires civils transportant des biens vitaux pour notre peuple et provenant d'un pays qui se livre à un commerce licite avec le mien.

En pleine pandémie, interdire à ces navires d'atteindre nos ports constituerait donc un acte d'extermination équivalent à un crime contre l'humanité. Paradoxalement, le Gouvernement des États-Unis veut absolument se présenter comme notre sauveur, prétendant être le principal donateur d'aide humanitaire au Venezuela, et ose même accuser maintenant notre gouvernement d'entraver la fourniture de l'aide américaine, alors qu'en vérité, tous ceux qui veulent soutenir notre pays peuvent le faire par l'intermédiaire des organismes compétents des Nations Unies.

Troisièmement, le 13 mai, la presse internationale a révélé l'existence d'une « unité chargée de la reconstruction du Venezuela » au sein du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni. Par son intermédiaire, des fonctionnaires britanniques, des personnalités de l'opposition vénézuélienne et les comploteurs derrière la récente incursion armée ont discuté de la promotion des entreprises britanniques et de la nécessité de leur garantir un statut privilégié dans mon pays une fois mené à bien l'acte d'agression. Cette nouvelle preuve qui vient d'être dévoilée, ainsi que le vol de plus de 1,7 milliard de dollars en or vénézuélien par la Banque d'Angleterre, démontre une fois de plus la complicité doublée d'opportunisme du Gouvernement britannique dans le pillage colonial des richesses vénézuéliennes. Qui plus est, des navires de guerre britanniques, affichant une attitude hostile et belliqueuse, croisent au large de nos eaux territoriales, de même que des navires de guerre néerlandais, français et américains, commodément déguisés en opérations de lutte contre le trafic de drogue mais visant en fait à établir illégalement un blocus naval contre notre pays. Ces actes de provocation militaire conjugués à des campagnes d'information ne sont qu'une réédition du vieux subterfuge utilisé dans les attaques clandestines, à savoir le déni plausible.

Dans ce contexte, il convient de noter qu'il y a quelques heures à peine, les médias internationaux ont révélé qu'une puissante organisation colombienne de narcotrafiquants, connue sous le nom de « Los Pachenca », qui contrôle la région de La Guajira dans ce pays et qui a prêté main forte aux mercenaires et aux terroristes impliqués dans l'attaque armée du 3 mai contre mon pays, est en possession d'informations opérationnelles précises sur les itinéraires de surveillance et l'emplacement des navires de guerre colombiens et américains dans les Caraïbes. Ces informations officielles top secret sont utilisées par le cartel pour éviter des opérations prétendument menées à des fins de lutte contre la drogue. Cela prouve que le véritable objectif poursuivi par les navires de guerre dans ma région n'est pas de lutter contre le trafic de drogue mais d'attaquer le Venezuela. C'est une preuve supplémentaire de la coordination qui existe

entre les services de renseignement de ces pays et les groupes narco-paramilitaires, mais aussi un exemple classique de la stratégie qui veut que « toutes les options soient sur la table » dans la guerre clandestine menée contre le Venezuela, sous le prétexte d'une prétendue guerre contre la drogue.

Derrière tout cela se cache le même esprit qui sous-tendait l'application du même cocktail au Nicaragua dans les années 80, à savoir l'utilisation de barons de la drogue, d'opérations clandestines et de mercenaires dans une guerre sale. Cruellement, l'une des personnes qui en était responsable il y a plus de 35 ans répète aujourd'hui ses crimes au Venezuela – littéralement la même personne. Je veux parler d'Elliott Abrams, l'un des personnages les plus sinistres de l'histoire de notre région.

Le 14 décembre 1974, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 3314 (XXIX), qui, dans son article premier, définit l'agression comme

> « l'emploi de la force armée par un État contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État, ou de toute autre manière incompatible avec la Charte des Nations Unies »

et inclut parmi les actes d'agression « le blocus des ports ou des côtes d'un État par les forces armées d'un autre État » et « l'envoi par un État ou en son nom de bandes ou de groupes armés, de groupes armés, de forces irrégulières ou de mercenaires, qui se livrent à des actes de force armée contre un autre État », comme indiqué dans les paragraphes c) et g) respectivement de son article 3. Ce texte correspond en tous points à la description des événements qui se sont produits tout récemment au Venezuela.

En conséquence, tout en exhortant le Conseil de sécurité à s'acquitter des devoirs et des responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous le prions non seulement d'établir une fois pour toutes la menace que les politiques bellicistes des Gouvernements colombien et américain représentent pour la paix tant au Venezuela que dans la région, mais aussi de reconnaître les actes d'agression qui ont été commis contre mon pays et d'exiger que leurs auteurs mettent immédiatement fin à leurs pratiques criminelles, y compris le recours à la menace ou à l'emploi de la force et la perpétration de nouvelles attaques armées, notamment par l'intermédiaire de mercenaires et de terroristes.

Le Gouvernement des États-Unis et ses alliés ont créé un espace sans loi dans les relations internationales où ils peuvent faire fi des obligations qui leur incombent en vertu du droit international et imposer des pratiques tyranniques, fantaisistes et coloniales au reste du monde. Ainsi, dans leur esprit, la suprématie de leur intérêt national justifie les crimes les plus odieux, comme c'est le cas de la protection dont bénéficient les « bons terroristes et mercenaires » qui ont attaqué le Venezuela, puisqu'ils ont agi au service de l'expansion de la puissance américaine. Le Conseil de sécurité doit faire respecter la notion de légalité dans les relations internationales en vertu du principe, énoncé au paragraphe 1 de l'article 5 de la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale, selon lequel

> « aucune considération de quelque nature que ce soit, politique, économique, militaire ou autre, ne saurait justifier une agression ».

C'est la seule façon de promouvoir la paix et la sécurité entre les nations.

Aujourd'hui, au beau milieu d'une pandémie meurtrière qui frappe l'ensemble de l'humanité et qui exige toute l'attention de notre gouvernement national pour protéger la vie de notre peuple, nous sommes face à une attaque armée imminente qui, de par ses effets génocidaires, constituerait un crime contre l'humanité. Compte tenu de la gravité de la situation et du risque d'escalade, l'inaction du Conseil de sécurité à l'heure actuelle ne fera qu'encourager ces gouvernements à poursuivre

leurs plans belliqueux et criminels, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, puisque les Gouvernements colombien et américain ont intensifié leur agression contre le Venezuela, en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies, démontrant ainsi leur nature impénitente et récidiviste.

Je voudrais conclure en soulignant que notre pays ne représente une menace pour personne et ose espérer que chacun retiendra la leçon suivante : le Venezuela n'est pas à vendre; il ne sera jamais la colonie de qui que ce soit; et notre peuple, avec sérénité et détermination, accomplira son devoir de liberté.